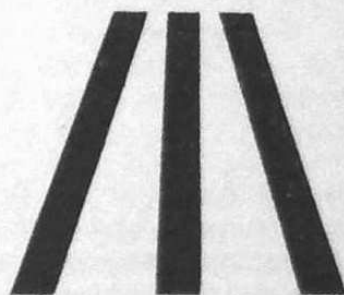


1970

1^{tan} trimiziad

1^{er} trimestre



↗

Niverenn 60*

Numéro 60*

17^{vet} bloavezh — 17^e année

An Tribann

DASTUMADENN DRIMIZIEK
SKOL-VEUR DROUZED, BARZHED
HAG OVIZION BREIZH (savet e 1899)

KRENNAD

Esprit de continuité (Kalondan)	2
Deux penseurs bretons au XII ^e siècle (Pierre Bahier)	4
L'éducation bretonne (Jeanne Pineau)	6
La quête de l'esprit (Gwezenn Dana)	8
Vers un Institut de Bretagne ? ("Bleun-Brug")	9
E-touez an embannadurioù	12
Keleier	15

* En ce qui concerne le tirage précédent, il faut lire 58... et 59.

Revue trimestrielle

« Kerig ar Vro », La Vrière, La Chapelle-sur-Erdre
(Loire-Atlantique)

Esprit de continuité

Le roi de France Louis XIV détestait les Rohan parce qu'ils étaient huguenots, certes, mais plus encore parce qu'ils possédaient un arbre généalogique poussant ses racines beaucoup plus avant dans le passé que le sien propre. Jalousie puérile, pensera-t-on, et qui ne plaide pas en faveur du Roi Soleil ? Erreur profonde ! S'il est certain que la jalousie jouait un rôle important dans la désaffection que le monarque vouait aux Rohan, il est non moins certain que la grande majorité des humains ont en horreur ce qui est authentiquement ancien et ressentent une exaspération tournant aisément à la hargne lorsque mention de cette ancienneté est faite par qui de droit. Phénomène curieux, c'est dans les couches les plus instruites de la société que l'on rencontre le plus grand nombre d'individus que la respectabilité de l'Antique irrite au plus haut point. Je connais des historiens et des savants archéologues qui exulteraient et riraient d'un rire sardonique si l'on pouvait démontrer, preuves en main, que les pyramides ou les alignements de Carnac ne relèvent que du canular, et ont été dressés, il y a moins d'un siècle, par un commando d'étudiants des Beaux-Arts. La même irritation, camouflée en ironie sarcastique, anime les gens, de grande ou de petite science, qui nous disent :

« Votre collègue des Druides, Bardes et Ovates, c'est bien gentil, mais cela ne correspond à rien. Ce n'est qu'une reconstitution historique et encore... » Mais qu'en savent-ils EXACTEMENT ?

C'est à l'intention de ces saint-thomas en pantalon ou en jupe, que je vais résumer, *succinctement*, la vénérable histoire de nos collègues, vénérables parce qu'authentiquement ancienne, puisque vieille d'au moins trois mille ans.

Disons tout de suite que, pour ce qui est de la Bretagne armoricaine, les traditions druidiques, bardiques et ovatiques disparurent réellement au plus tard au IX^e siècle. La main-mise des Normands sur notre pays durant vingt années (917-937) paracheva l'œuvre d'anéantissement. Et il ne resta plus désormais, chez nous, que des bardes populaires, non dépourvus de talent d'ailleurs, et, de plus, détenteurs parfois de certaines connaissances, de certains secrets qui les faisaient passer pour être un peu sorciers. Mais n'oublions pas que Bretons de Grande-Bretagne et Bretons continentaux ne forment, en fait, ethniquement parlant, qu'un seul et même peuple. En conséquence, lorsqu'ils puisèrent dans le trésor traditionnel pour reconstituer un *gorsedd* en Bretagne, il se trouvait que ce trésor nous appartenait aussi bien qu'à eux. Ils partagèrent fraternellement et, de ce fait, nous nous trouvons présentement rattachés à une tradition qui, sans contredit possible, est nôtre.

Reste maintenant à voir s'il y a continuité dans la tradition galloise. Les sages de la Celtie participèrent à la longue migration qui amena nos lointains ancêtres d'Inde aux rivages atlantiques. De très nombreux points communs entre la tradition celto-druidique et les traditions indoue et tibétaine prouvent une indéniable parenté originelle.

Admettons, sans ergoter sur des dates obligatoirement incertaines (nous n'en sommes pas à deux ou trois siècles près sur trois millénaires) que, comme nous le propose la tradition de Grande-Bretagne,

la classe des sages ait été organisée solidement et mise en place par Aed Mawr environ mille ans avant l'ère chrétienne. Elle fonctionnera, sans interruption, jusqu'au V^e siècle après Jésus-Christ. Là se produit un heurt violent entre les sages et le christianisme celtique que les druides, initiés tolérants, avaient accueilli, en ses débuts, avec la même bonhomie qu'ils acceptaient les divers cultes relevant du polythéisme ancestral. Les sages se divisent alors en deux tendances : les *irréductibles* qui, pour échapper à la violence des chrétiens, se retireront dans des lieux difficiles d'accès : forêts profondes, montagnes escarpées, côtes et îles du littoral, et les *diplomates* qui entendent poursuivre leur action, clandestinement, sous le couvert d'une certaine acceptation du christianisme celtique. Pour ce faire, ces derniers suppriment, théoriquement, l'ordre des Druides et celui des Ovates. Il ne restera plus, officiellement, que des bardes, lesquels sont sous la haute protection des princes et des nobles dont ils vantent les prouesses. Mais, en réalité, dans le secret (souvent précaire), les trois ordres continuent d'exister. En veut-on la preuve ? Est-il un plus grand barde que Taliesin, un qui soit plus célèbre et un qui traversera les siècles grâce à son œuvre poétique ? Or, Taliesin déclare tout de go dans l'une de ses pièces maîtresses : « Je suis druide. »

En parallèle, mais cette fois en Armorique, le barde Gwenc'hlan, rendu aveugle sur l'ordre d'un prince chrétien, poursuit, malgré sa cécité, son œuvre d'ovate. Il parcourt la campagne dont il connaît tous les chemins, s'arrête chez les paysans qu'il sait lui être favorables et leur donne des conseils pour mieux mettre leur terre en valeur et obtenir de meilleures récoltes ; ce qui est, indiscutablement, du ressort d'un ovate, homme de science, perpétuellement à l'étude de la nature.

Désormais, le bardisme, couvrant clandestinement les trois ordres, se maintiendra, contre vents et marées, jusqu'au XVIII^e siècle, comme nous le verrons dans le prochain article, pour éclater, à cette date, et redonner naissance aux trois ordres, antiques, au sein du *gorsedd* des Druides, Bardes et Ovates, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

KALONDAN.



Deux penseurs bretons au XII^e siècle : Thierry et Bernard de Chartres

Thierry et Bernard de Chartres étaient frères. Ils furent l'un et l'autre chanoines et successivement chanceliers de l'école épiscopale de Chartres. D'après B. Haureau, ils auraient vu le jour à Moëlan, près de Quimperlé. Cependant, leur contemporain Abélard, lui aussi Breton, assure qu'ils étaient compatriotes d'Eon de l'Etoile. On sait que celui-ci, condamné par le concile de Reims, en 1148, pour avoir osé prêcher qu'il était le fils de Dieu et le juge des vivants et des morts, était originaire de la région de Loudéac. Haureau aura sans doute confondu Bernard de Chartres, avec un autre Bernard, aussi chancelier de l'église de Chartres, et qui fut ensuite, en 1159, évêque de Quimper.

On croit que Thierry professa dans l'école de Paris, ce qui est certain, c'est qu'il occupa quelque temps une des chaires de l'école de Chartres, où, le premier parmi les docteurs du XII^e siècle, il enseigna que l'être et l'unité se confondent, la forme essentielle de toutes les choses étant la divinité présente en chacune d'elles, ce qui revient en effet à dire que l'effet et la cause participent nécessairement de la même éternité.

Son système est l'identité quant à l'essence de l'un et du multiple, du créateur et de la créature. C'est donc à bon droit qu'on a vu en lui un panthéiste et l'un des précurseurs de Spinoza.

On remarquera toutefois qu'il précise qu'il n'y a pas, entre le ciel et la terre, un troisième monde peuplé d'idées et créé dans le temps, ce en quoi il s'éloigne de Platon et d'autres penseurs réalistes, comme l'Irlandais Jean Scot Erigène. De même que Jean Scot, il cherche à expliquer le dogme de la Trinité, et rapporte à celle-ci les trois principes du créé : au père, la matière, au fils, la forme et à l'Esprit saint : l'esprit (1).

Bernard, son frère, enseignait à l'école épiscopale de Chartres dès 1115, il fut chancelier de cette église en 1124, mais ne l'était déjà plus en 1126. De cette date à 1136, il enseigna à Paris. Il a laissé deux ouvrages, le *Mégacosmos* et le *Microcosmos*, dont voici une analyse sommaire d'après l'histoire littéraire de la France :

Dans le premier ouvrage, l'auteur supposant toutes choses encore ensevelies dans les cahots, qu'il désigne sous le nom de *Sylva*, introduit la nature qui se plaint à Noys, c'est-à-dire la providence, de la condition où elle laisse l'univers plongé depuis si longtemps. Elle demande avec insistance qu'il se débrouille, qu'il prenne une nouvelle face et se polisse. Touchée de ses plaintes, Noys se met en devoir de la satisfaire. Pour dissiper le cahot, la première opération est de séparer les quatre éléments. Elle dispose ensuite les neuf hiérarchies des Anges, après quoi elle sème d'étoiles le firmament et y attache les différentes constellations sous lesquelles elle place des orbes célestes, et dans ces orbes elle enchâsse les planètes. Suit la détermination des quatre vents cardinaux, à laquelle succède la formation du globe terrestre posé au milieu de l'univers. Bernard s'arrête sur ce dernier objet pour décrire toutes les richesses qu'il renferme.

Le microcosme qui fait suite a pour objet la formation de l'homme. Noys demande à la nature de mettre au milieu du monde un animal intelligent. Pour réaliser cet ouvrage, elle commande à la nature

(1) Voici comment Jean Scot définissait la Trinité : « L'être des choses nous permet de concevoir que Dieu est, de le poser comme essence, et c'est le Père, la division de la nature en espèces, genres... nous montre qu'il est sage : la sagesse divine est le fils : le mouvement universel témoigne que Dieu vit, donc qu'il est esprit. » Cette définition est extraite de l'ouvrage intitulé « De divisione naturae », condamné par le pape Honorius III, en 1226.

d'aller implorer le secours d'Uranie, qui est la reine des astres, afin qu'elle vienne joindre son art à celui de Noys. La nature part à la recherche d'Uranie, elle soupçonne que la déesse fait sa demeure dans la région appelée Anestros, et après un long voyage arrive dans cette contrée. Mais la reine des astres ne s'y trouve pas. La nature entre successivement dans les cinq cercles parallèles et se promène dans la Voie lactée qui touche les deux tropiques. Près du signe du Cancer, elle aperçoit le peuple des âmes destinées à passer dans les corps et qui n'envisagent leur destinée future qu'avec horreur. La nature continue son chemin vers l'orbite du soleil. Là, placée au plus haut du ciel des constellations, elle étend un regard sur tout ce qui est au-dessous d'elle et nulle part elle n'aperçoit Uranie. Enfin parvenue au dernier cercle du firmament, la déesse Pantomorphos lui montre Uranie qui devine au premier coup d'œil l'objet de sa visite et consent à concourir à la formation de l'homme. Mais pour donner à l'âme humaine toute la perfection dont elle est susceptible elle veut, avant que de l'incorporer, la conduire par toutes les planètes, afin qu'elle apprenne quel est leur pouvoir sur les choses de la terre, et que, par là, elle soit en état de discerner entre ce qui est nécessaire et ce qui est libre et lui conseille de s'adresser à la déesse Physis pour la formation du corps humain. Elle la conduit au paradis terrestre, où se trouve celle-ci. Là elle rencontre Physis, assise entre la Rhétorique et la Poétique, dans un jardin délicieux qui charme également par l'émail de ses fleurs et par les douces odeurs qu'elles exhalent. Physis, informée du but de la visite de la nature et d'Uranie, se met à l'œuvre ; le corps humain est promptement achevé, l'âme en prend possession et l'homme est formé.

Peut-être faut-il rechercher dans ce curieux exposé quelques reminiscences des croyances druidiques. N'oublions pas que Chartres a été un haut lieu de la religion gauloise, avant de le devenir de la religion catholique.

Selon Bernard de Chartres, écrit M. Cousin, les deux éléments primitifs et éternels sont la matière et l'idée. La Providence applique l'idée à la matière et la matière s'anime et prend une forme. Dans l'intelligence divine étaient d'avance les exemplaires de la vie, les notions éternelles, le monde intelligible et la présence des choses qui doivent arriver un jour. Cette doctrine me paraît rejoindre celle de Platon, qui croyait à la coexistence originelle de deux principes ; l'un la matière informe, l'autre l'esprit artisan de toutes les formes.

Thierry et Bernard de Chartres, malgré leur enseignement hétérodoxe ne paraissent pas avoir été inquiétés par l'autorité religieuse, leur panthéisme cependant prépara les hérésies d'Amaury de Beynes ou de Benne et de David de Dinan ou de Dinant, car on ne sait s'il était de Dinan en Bretagne ou de Dinant en Belgique, qui furent condamnées par un concile de la province de Sens, tenu à Paris en 1210. La même année, l'Inquisition livra au bras séculier dix disciples d'Amaury qui furent brûlés le 20 novembre, aux Champeaux, c'est-à-dire à l'emplacement des anciennes halles de Paris. Amaury de Beynes ou de Benne s'étant inspiré de la doctrine de l'Irlandais Jean Scot Erigène, je compte revenir sur cette affaire dans un article ultérieur consacré à ce dernier.

Pierre BAHIER.

BIBLIOGRAPHIE

B. HAUREAU, *Histoire de la philosophie scolastique*, première partie, Paris, 1872, pp. 390 et sq., et « Mémoires sur quelques chanceliers de l'Église de Chartres » in *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, tome XXXI (1884), pp. 63 et sq.

Histoire de la philosophie, encyclopédie de la Pléiade, tome I^{er}, pp. 1313-1314, 1319-1322.

Histoire littéraire de la France, tome XII, pp. 267 et sq.

Ha ni, merc'hed ?

L'éducation bretonne

Dans le dernier numéro d'*An Tribann*, Gwezenn Dana a éveillé l'attention sur le rôle primordial de la femme dans l'éducation bretonne. Cet article résonne comme un S.O.S. ; il est difficile d'y être indifférent.

Néanmoins, quelques réflexions peuvent s'y ajouter, avec l'aide de l'ouvrage *la Condition masculine*, de Catherine Valabrègue, rédactrice en chef de la revue *Planning familial*, afin de le compléter.

L'opinion publique, actuellement, est divisée lorsque l'on aborde le sujet du couple. L'individu mis principalement en vedette est la femme. Et chacun d'essayer de lui attribuer un rôle : femme au foyer ? femme au travail ? femme éducatrice ? Des ouvrages ou des articles sur l'éducation des enfants lui sont consacrés ; certains pour dénoncer les maux engendrés par les carences maternelles, répercussions dues au travail professionnel de la mère de famille, d'autres, au contraire, pour démontrer l'effet stimulant ressenti par les enfants dont la mère travaille.

Cette convergence de vues sur la personnalité féminine ne doit pas faire oublier l'évolution de l'homme et son rôle au sein de la famille. Des études sur la fonction paternelle commencent à paraître et à atteindre le stade de la vulgarisation. L'École des Parents présente, en 1959, au Salon des arts ménagers, un stand éducatif du père. La nouveauté fut telle que toute la presse en parla. Maintenant, psychiatres et psychologues se penchent sur les carences paternelles. Certaines sont dues aux conditions matérielles quelquefois par trop défavorables : à un salaire insuffisant, à la durée excessive du temps de travail. Et c'est avec inquiétude que l'on s'avise que le rôle du père est de plus en plus effacé, à tel point que les enfants en pâtissent.

Des jeunes délinquants déclarent qu'il aurait été utile pour eux de voir leur père davantage. La qualité et la quantité du temps passé par le père avec son enfant sont moindres chez les délinquants. Son rôle n'apparaît pas clairement à l'enfant. Or le père est un modèle dont il a besoin. Il se passe difficilement d'une référence à une image masculine, que ce soit pour s'en écarter ou pour l'imiter ; elle est nécessaire à son intégration à la vie sociale. L'enfant se plaît à avoir un père prestigieux. Il l'invente s'il le faut.

L'évolution actuelle du couple tend à intégrer davantage le père dans la vie familiale. Il n'est plus mis à l'écart au moment de l'attente d'un enfant. Il s'intéresse au déroulement de la gestation. Il accompagne sa femme à des séances d'accouchement sans douleur et souhaite parfois assister à la naissance. De même, lorsque les deux partenaires travaillent, le père prend une part active aux soins des enfants tant pour les changer que pour leur donner le biberon, ce qui crée des liens entre le père et l'enfant pendant une période qui, auparavant, ne semblait pas les concerner. C'était l'affaire de la mère. L'homme découvre peu à peu ses talents de père et il s'éveille à une vocation d'éducateur. La vocation d'éducateur n'a pas de fondement biologique, elle s'acquiert.

On peut également constater que les jeunes ne tolèrent plus le fossé qui séparait le père des enfants et le faisait apparaître comme une sorte de dieu tout-puissant. Ils veulent expliquer leurs problèmes et en discuter avec lui. Il importe que les hommes soient plus proches des enfants.

En ce qui concerne la sauvegarde de la culture bretonne, il est à souhaiter que la Bretagne ne s'emprisonne pas dans les images traditionnelles du couple et n'attribue pas qu'à la femme le rôle éducatrice, conception qui semble dangereuse par la fixation qu'elle crée si elle ne s'adapte pas aux conditions actuelles d'existence. Tant le père que la mère doivent savoir prodiguer, selon leur capacité et leur sensibilité, cette culture « parallèle » qu'est la culture celto-bretonne. Il est vrai qu'il est difficile de concrétiser cette mission lorsque l'on vit quotidiennement dans une ambiance de civilisation étrangère. Les réunions de groupements bretons, les amitiés entre Bretons peuvent stimuler et encourager l'adulte dans ce travail.

D'autre part, il est à espérer que, de moins en moins, existera cette gêne d'être Breton. Il devra y avoir moins de parents, ayant eu une enfance en milieu bretonnant, qui craignent de la transmettre à leurs enfants, sous prétexte de leur faire supporter un complexe, celui de ne pas être comme tout le monde. Le thème de la régionalisation est en vogue. Bien que présentement mal interprétée, la région peut : l'avenir devenir pour l'individu un tremplin d'évolution. Peut-être prendra-t-il conscience, dans ce contexte régional, de la particularité du lieu où il vit et comprendra-t-il mieux ainsi la richesse culturelle qu'il apporte, en ce qui nous concerne, l'ethnie bretonne ? N'est-il pas alors imprudent de priver un enfant de cet héritage ?

Cette richesse culturelle peut être transmise par divers facteurs selon l'âge de l'enfant. Lors de la journée de Guidel, en septembre 1969, la commission féminine a relevé différents points d'un programme éducatif. L'enseignement de la langue (bien sûr, facilité par des parents bretonnants), les livres, les disques, la danse, les jeux (jeux de société bretons comme le jeu de l'oie et le jeu de loto). Il est à regretter qu'il n'existe pas, pour les enfants jusqu'à 10, 12 ans des après-midi récréatifs, le jeudi par exemple, où l'enfant pourrait recevoir en s'amusant une éducation bretonne par la connaissance de la vie de héros bretons. Je pense à Couhoulain dont les aventures valent aisément celles de Zorro. Certains de ces jeux pourraient être repris, tel celui que je relève dans un passage de la « Geste de la Branche rouge » :

« ...L'enfant se mit en chemin et prit ses jouets avec lui : son petit bouclier de bois, sa crosse de bronze, sa balle d'argent, sa javeline empennée, et sa menue pique à pointe durcie au feu ; et pour abrégier la longueur du chemin, il s'en amusait. D'abord il chassait la balle, d'un coup de crosse, à une longue distance ; ensuite il lançait sa crosse en telle façon qu'elle n'allât pas moins loin que la balle ; puis il jetait sa javeline, enfin faisait voler sa pique, et s'élançant furieusement, leur donnait la chasse en manière de jeu. Et il cueillait au vol la balle, la crosse, la javeline empennée et la pointe de la menue pique n'avait pas encore touché terre qu'il la rattrapait en l'air par le talon. » (Le petit Breton qui arrivera à exécuter ce jeu d'adresse méritera bien le nom de Cuhoulain II...)

Des illustrateurs ne pourraient-ils pas, sous forme de bandes dessinées, faire connaître des épopées irlandaises en les adaptant pour les enfants ?

Afin de bien terminer cet exposé, il faut rendre hommage à la Confédération "Kendalc'h" pour son initiative de construire la Maison de la culture bretonne "Ti-Kendalc'h" qui va permettre une émulation dans le milieu breton et pourra également faire mieux considérer la culture bretonne par les Gallois.

Jeanne PINEAU.

La quête de l'esprit

« Car ils sont morts, nos oiseaux. »

GLENMOR

1970 : année de la protection de la nature.

De toutes parts l'alarme est donnée : l'homme dégrade la nature, et son inconscience peut le conduire dans les plus brefs délais — 20 à 25 ans suggère Cousteau — à une autodestruction. En effet, les conditions de viabilité sur notre planète sont liées essentiellement au mécanisme des cycles de base : carbone, azote, oxygène. Toute perturbation grave dans l'un de ces cycles se répercute à plus ou moins brève échéance sur l'organisme humain, et partant, sur son psychisme. La pollution systématique des eaux, de l'atmosphère, de la terre, l'appauvrissement des sols, la radio-activité artificielle, la marée noire et autres délices de la vie moderne, autant de formes inéluctables de suicide collectif de l'humanité. Le maximum d'efforts doit être tenté, dans tous les domaines, pour réveiller les consciences et protéger la nature, donc finalement l'homme, si tant est qu'il en vaille encore la peine, avec l'espoir, insensé peut-être, que le mécanisme soit encore réversible. Mais...

Mais cette conception de la protection de la nature, si louable et si nécessaire soit-elle, est incomplète, non dans ses moyens, mais dans ses buts. Protéger la nature uniquement pour protéger l'homme, c'est encore magnifier le bourreau, avec son orgueil et son égocentrisme. Il faut protéger la nature aussi pour elle-même. Pourquoi ?

Eh bien ! mon dieu (celui qu'il vous plaira), parce que l'homme n'est tout de même pas seul sur la terre, que la planète n'est ni son jouet, ni son jardin personnel, ni son garde-manger exclusif et que, quoi qu'en disent les Ecritures, il n'est pas le roi de la Création.

En fait, il est solidaire de cette création où se côtoient et interfèrent des formes multiples de vie, donc d'êtres en évolution dont la plus accessible à notre piètre compréhension, jusqu'à notre simplicité, est le règne animal.

Puisqu'il est indispensable sous une forme ou une autre, de leur pour vivre — car en Abred, disent les triades, tout état de vie germe de la mort — admettons pour l'homme, comme pour l'animal, le droit de tuer d'autres êtres pour vivre. C'est ce qui est, mais alors que l'animal tue dans la limite de ses besoins, l'homme tue gratuitement. Et il tend un piège au renard, « animal rusé et cruel, dit l'homme » et qui a le front de lui voler ses poules, pauvres gallinacées destinées à ses propres agapes. Où est la supériorité spirituelle de l'homme en cet exemple ? Est-ce dans le fait de savoir construire un poulailler ?

Encore est-il relativement aisé de circonscrire les gaffes de l'homme avec ses « frères » animaux, comme aurait dit François d'Assise. Les sociétés protectrices d'animaux, les clubs de jeunes amis des animaux, les réserves naturelles, les opérations « sauvetage » ou campagnes de presse organisées lors de la marée noire ou de la tuerie des bébés phoques provoquant quelques remous, on voudrait qu'il s'agisse de prise de conscience réelle de notre solidarité envers nos frères prétendus inférieurs, et non d'inefficace sensibilité.

Car lors du bilan final, tout sera comptabilisé, y compris la patte arrachée à la mouche, ou le taureau assassiné en arènes, ou le cheval épuisé par la course, ou la perdrix tirée pour le tableau. Les animaux ne sont-ils pas comme nous des êtres en évolution ?

(A suivre.)

Gwezenn Dans.

Vers un Institut de Bretagne ?

Réponse du "Bleun-Brug"

N.D.L.R. — Une enquête a été entreprise par le Gorsedd, à la suite de la première session des Etats généraux de la culture bretonne, en vue de faciliter la tâche du conseil provisoire de direction et aussi en vue de bien atteindre les associations et les publications concernées, sans qu'il y ait faute ou oubli susceptible d'être exploité. La date de clôture fixée au 31 décembre étant dépassée, il nous est donc possible de commenter les résultats. Les résultats confirment — et nous ne craignons pas de le déclarer — que les militants et responsables n'ont pas, quelles que soient les justifications hors sujet, laborieusement échafaudées, une formation suffisante pour procéder, COMME AILLEURS, à l'analyse approfondie d'une situation ou d'un projet. Que ceux qui se piquent d'analyser sachent qu'un thème, agréable ou désagréable, vague ou précis, peut toujours entraîner un travail de réflexion, même s'il est négatif.

Nous avons reçu sept réponses dont nous remercions vivement les auteurs. Qu'ils veuillent bien, sans qu'il y ait adhésion de notre part, nous permettre de publier celle de nos amis du "Bleun-Brug" qui ont bien voulu nous autoriser à le faire. Puisse cet exemple faire naître tout un monde de recherches et un élan massif et salutaire.

L'institution envisagée n'est pas, à côté de tant d'autres, l'affaire de quelques-uns. Elle doit avoir un caractère que nous qualifions de national, à défaut d'un adjectif plus strict, c'est-à-dire représentatif tout le mouvement culturel. Nul ne pourra donc échapper à ses responsabilités, non seulement dans la création de cet organisme, mais aussi dans son action, selon les règles loyales de cette démocratie à laquelle la Bretagne ne peut échapper, MOINS QU'AILLEURS, en raison de la diversité incroyable des comportements.

A. — Admettez-vous, en dehors des questions de personnes et de tendances, le principe d'une institution regroupant toutes les forces intellectuelles strictement bretonnes et préfigurant la Bretagne de demain ?

Nous ne savons pas ce que vous entendez exactement par « institution », que nous interprétons, peut-être à tort, comme organisme officiellement reconnu, institutionnel, qu'il ne dépend pas de notre seule volonté de créer. Nous pensons qu'il s'agit plutôt, en fait, d'une sorte d'organisme coordinateur à vocation représentative. La nécessité en est évidente. Nous supposons que les forces intellectuelles strictement bretonnes représentent, dans votre esprit, les différents groupes constitutifs de ce qu'on appelle « Mouvement breton ».

De toutes façons, le Bleun-Brug admet, en dehors des questions de tendances, le principe du regroupement des divers éléments constitutifs du mouvement breton au sein d'une institution ou d'un organisme coordinateur.

B. — Comment voyez-vous la création de cette institution ?

L'important nous paraît moins être de définir immédiatement des structures pour l'organisme à mettre en place que d'habituer, dans un premier temps, les représentants des diverses tendances du mouvement à se connaître, se tolérer, voire s'estimer par-delà leurs divergences, à dialoguer, à rechercher leurs convergences et à coordonner

leurs efforts sur certains points précis. Ce n'est, pensons-nous, qu'au bout d'une longue phase provisoire ou préconstitutive qu'il deviendra possible d'envisager ces structures, et ce ne sera pas facile, il ne faut pas se le cacher.

En effet, nous ne voyons guère cet organisme que sous une forme fédérale, chaque groupe étant représenté par un membre ou un délégué mandaté de son bureau. Or les fédérations n'ont de chances de fonctionner harmonieusement que si elles regroupent des entités de dimensions et de nature homogènes. Ce ne sera pas le cas à priori. On ne peut pallier ce handicap que par un grand respect réciproque des droits et des opinions des autres (les difficultés et le déclin de "Kendalc'h" sont nés de l'incapacité de ses anciens membres à dominer ce problème). Il faudra donc un long réapprentissage du respect mutuel, de la vie et de l'action en commun pour s'en tirer.

Une telle fédération devrait être présidée par une personnalité de grande stature, incontestée, très « au-dessus de la mêlée ». Il paraît difficile, au début, de prévoir des ressources autres que la participation des groupements membres dont l'impécuniosité est notoire, ce qui impose des limites étroites. Mais un tel organisme, s'il apparaît sérieux et enfin représentatif de tout le mouvement breton, se découvrirait probablement des possibilités financières et même des mécènes.

L'autre solution consiste à faire élire par les Bretons intéressés (lesquels ?) des représentants choisis sur des listes présentées par les divers mouvements ou regroupements de mouvements. Elle ne paraît pas très réaliste.

C. — *Un organisme à ce niveau, dans l'éventualité d'une gestion par les Bretons de tout ou partie de leurs propres affaires, peut-il être représentatif de toutes les forces intellectuelles de la Bretagne ?*

Un tel organisme ne serait représentatif que du mouvement breton auquel il conférerait une importance que sa dispersion actuelle ne lui permet pas d'espérer. Ce ne serait déjà pas si mal. Il serait loin cependant, d'être représentatif de toutes les « forces intellectuelles de la Bretagne » qui comportent bien autre chose. Université, syndicats, clubs de réflexion, mouvements de jeunes, mouvements éducatifs et culturels de tout genre, etc., s'ils ne sont pas toujours « au service de la Bretagne » comme on peut l'entendre dans le mouvement, n'en sont pas moins « la Bretagne », et même la plus grande partie de la Bretagne. Sans parler des forces intellectuelles « non culturelles ».

D. — *Acceptez-vous l'éventualité de siéger en face d'une opposition comme nécessairement vous devrez le faire dans une Bretagne idéale que vous souhaitez ?*

L'usage du mot « démocratie » ne résout à lui seul aucun problème. La minorité ne peut accepter les décisions de la majorité qu'à condition qu'elles tiennent compte de ses droits fondamentaux. Le monde, et l'histoire récente de la Bretagne, sont pleins de décisions acquises de manière démocratique et parfaitement injustes pour les minorités.

Une institution démocratique ne peut fonctionner que de deux manières :

1. La majorité respecte scrupuleusement les droits élémentaires de la minorité.

2. La minorité (l'opposition) peut espérer devenir majorité par le recours au suffrage universel (encore est-il nécessaire, dans ce cas, qu'un pouvoir exécutif soit en mesure d'imposer les décisions de la majorité).

Sauf s'il était constitué de délégués élus comme dit en B *in fine*, et encore le problème de l'exécutif ne serait-il pas résolu pour autant, l'organisme prévu ne pourra fonctionner selon la seconde manière. Il lui faudra donc fonctionner selon les règles de la première, ce qui ne sera pas très commode, eu égard aux divergences fondamentales et à la nature très hétérogène des éléments regroupés. Il s'agira alors plus de concertation que de décisions à la majorité, avec le risque que cela comporte de réduction au plus petit commun dénominateur. Tous les éléments ayant au moins en commun leur sincérité et leur désir de travailler pour leur pays, nous ne doutons pas, cependant, des grandes possibilités d'une telle formule, pour peu que chacun respecte l'opinion de l'autre et que tous se soucient de réalisme et d'efficacité. (L'existence de l'organisme serait, en elle-même, l'occasion d'acquiescer ces vertus qui nous font généralement défaut.)

Dans ces conditions, le "Bleun-Brug" accepterait parfaitement de siéger en face d'une opposition (à noter qu'il n'y aurait probablement pas une majorité et une opposition, mais des majorités et des oppositions différentes selon les sujets traités et les thèses exprimées).

E. — *De quelle manière acceptez-vous de voir assurer démocratiquement votre présence dans les travaux préparatoires, notamment dans une deuxième session des « Etats généraux de la Culture bretonne » ?*

La présence d'un membre ou représentant du bureau élu assurerait démocratiquement la présence du "Bleun-Brug". Il serait indispensable, sous peine de stérilité, que chaque représentant engage son mouvement. Cela n'est possible que si tous les problèmes traités ont fait l'objet d'un ordre du jour transmis à temps pour être étudié sérieusement en bureau.

F. — *Sur le plan immédiat, approuvez-vous la résolution votée à Guidel ?*

Oui, dans l'ensemble. Toutefois, en ce qui concerne le paragraphe 4, cf. réponse à D. D'autre part, le paragraphe 5 nous paraît refléter une difficulté déjà sensible à concevoir des solutions concrètes et réalistes, notamment la troisième phrase. Nous pensons, à la lumière de la sixième phrase, que les Cahiers de Doléances et Progrès seraient, en fait, une enquête auprès du peuple, dont nous approuvons le principe, mais dont nous redoutons le coût et les difficultés d'application pratique.

G. — *Quelles sont vos observations sur la première session de ces « Etats généraux » ?*

Initiative heureuse qui peut porter des fruits considérables si ses promoteurs savent se montrer très réalistes, et si tout le monde joue le jeu.

E-TOUEZ AN EMBANNADURIU

• P.-J. HELIAS, *An Isild a-heul — Yseult seconde*

(M. P. Mével, Brest — C.C.P. 1599-55 Rennes — 25 F + 1,50 port.)

La revue littéraire *Brud* et *Emgleo Breiz* viennent de faire paraître une très belle œuvre de Per-Jakez Hélias, dont la version française a déjà été interprétée voici quelques années sur les ondes de France-Culture : *An Isild a-heul — Yseult Seconde*. Dans cette « tragédie » en trois actes et un épilogue, Hélias nous offre un portrait fort attachant de ce personnage jusqu'à maintenant si peu expliqué et « éclairé » qu'est l'Yseult aux Blanches Mains, du roman de Tristan, Yseult l'Armoricaine.

Avec *An Isild a-heul*, Per-Jakez Hélias ajoute un ouvrage d'une haute qualité à une œuvre déjà remarquable de dramaturge, de conteur, de poète, d'essayiste, de chroniqueur, œuvre qui est à coup sûr l'une des plus marquantes de la production littéraire bretonne contemporaine avec celles des Tanguy Malmanche, Jakez Riou, Roparz Hémon, Jarl Priel, Youenn Drézen, pour ne citer que quelques noms. Et une œuvre qui contribue à faire connaître la littérature de langue bretonne hors de Bretagne, puisqu'aussi bien certaines des pièces d'Hélias ont déjà été traduites en plusieurs langues étrangères (d'autres, on le sait, sont représentées en français).

La version française d'*Isild a-heul* permettra aux non-bretonnants de se rendre compte à quel point la langue bretonne, grâce au travail réalisé depuis une quarantaine d'années par toute une pléiade d'écrivains, est parvenue, — pour reprendre le jugement de Morvan Lebesque dans un tout récent essai (1) — à maturité, et, en si peu de temps, « à la faculté totale d'expression ».

La pièce est publiée dans ses deux versions, française et bretonne, en un volume de 278 pages, d'une présentation très soignée, constituant un numéro triple de la revue *Brud*, que l'on peut se procurer en librairie ou en s'adressant au responsable de la publication.

(1) *Comment peut-on être Breton ? Essai sur la démocratie française.*

• Hervé LE BOTERF, *La Bretagne dans la guerre* (tome II)

Notre confrère retrace ce qui s'est passé en 1941, année cruciale pour la Bretagne. Ce fut l'exécution du commandant d'Estienne d'Orves, la fin des réseaux des Anciens Combattants de Nantes et du groupe Bocq-Adam, l'affaire Marcel Cachin, l'attentat contre le colonel Hotz et la fusillade des 50 otages de Châteaubriant et de Nantes. Ce fut également l'année où Vichy amputa la Bretagne du Pays Nantais, la montée spectaculaire des nationalistes bretons, la création d'une armée secrète visant à détacher la Bretagne de la France, les premiers engagés bretons de la « Légion des Volontaires français contre le bolchevisme ». 1941 fut enfin l'année de la fondation de « l'Institut celtique », de la réforme orthographique, et d'une floraison littéraire exceptionnelle, délivrée de ses entraves habituelles, qui révèle la mission culturelle de notre pays.

Cette prodigieuse épopée, ce sera le mérite d'Hervé Le Boterf de l'avoir présentée dans son ensemble, avec un souci d'objectivité trop rare dans notre *Emsav* et un style captivant qui vaut sa notoriété à l'auteur du *Défroqué*. Trois années d'enquêtes de la part de notre ami montrent bien les qualités de l'ouvrage et aussi les qualités de l'homme qui l'a écrit : volonté d'exactitude, volonté de dépassement, volonté de respecter la sincérité des hommes, quelles que soient les options prises. N'est-ce pas justement des valeurs pronées avec insistance par le Gorsedd ? *Drouiz an Tribann.*

• Maurice GUIGNARD, *Les Architectes odinistes des cathédrales. Les Chanoines et les Evêques odinistes dans les diocèses saxon-normands*

(Chez l'auteur, 57 - Puttelange-lès-Thionville.)

Dans cette brochure sont rassemblées toutes les traces de la personnalité norvégienne de la Normandie, et notamment ce qui concerne le culte rendu à Odin et sa fusion avec le culte druidique. Il appartient à nos amis normands d'en tirer parti ou de ne pas en tirer parti, et aux curieux d'établir d'utiles comparaisons.

• Xavier-V. HAAS et Herri CAOUISSIN, *Breizh, visions d'histoire.*

(Melezour Breizh, 55, rue de la Fontaine, 92 - Fontenay-aux-Roses.)

Ce n'est pas un livre, mais une œuvre d'art, un pieux hommage rendu à la mémoire d'un Alsacien inspiré par la Bretagne.

« Histoire et langue sont les remparts de la nationalité de notre peuple », écrit Ronan Caouissin. Une telle présentation ne peut que conquérir les plus difficiles. Imaginez en face de chaque admirable gravure, un texte ou plusieurs textes choisis parmi les meilleurs écrivains bretons, une impression impeccable, le tout orné d'un cordon du plus bel effet. Le plaisir des yeux n'ouvre-t-il pas le chemin à l'adhésion du cœur ? Ne facilite-t-il pas la découverte d'un monde que bien des Bretons ne soupçonnent guère ? Pensez donc, il s'agit du leur !

• *Les Cahiers de la Bretagne réelle.*

(Edit. J. Quatrebœufs, 22 - Merdrignac.)

Voici les trois titres que nous avons reçus :

— *Perspectives maritimes bretonnes*, par notre confrère Ronan Tugdual ;

— *La Pollution atmosphérique*, par notre confrère également Y.-B. Boucher ;

— *Galerie bretonne* (2^e édition), par J. La Bénélaïs.

L'étude de Ronan Tugdual est le type de ce que les membres d'un Institut celtique rénové pourraient présenter. Fortement documentée et argumentée, elle apporte la preuve de la divergence totale d'intérêts entre une Bretagne noyée dans l'hexagone, le dos à la mer et vouée à la catastrophe, et une Bretagne, maîtresse de son destin.

La pollution atmosphérique entre bien dans les préoccupations d'un Druide, tout comme la dénaturation de la nourriture. Santé et liberté sont liées l'une à l'autre. Les forces du Mal, car on se demande si elles ne sont pas autre chose qu'une vue de l'esprit, ont mis tout en œuvre pour déshumaniser l'homme : cosmopolitisme de la culture, robotisation, massification dans les grands ensembles, érotisme, civilisation de profit et de consommation, etc. Y.-B. Boucher a bien raison. Mais il faut aller plus loin dans la recherche des responsabilités pour dire, avec toute notre dignité retrouvée de Breton : « Non ! »

La deuxième édition de *Galerie bretonne* réveille en nous un certain malaise. N'est-ce pas de cette maladie de juger... les autres, que nous souffrons ? Bien sûr, elle est corrigée, mais il reste encore bien des coups de griffes. A qui servira cette « Galerie » ? Aux anciens ? Ils s'enfonceront un peu plus dans leur péché mignon. Aux jeunes ? Ils n'y trouveront pas cette image exaltante du mouvement qui prépare un avenir « dur et pur ». Et là, La Bénélaïs est en contradiction

avec lui-même. Enfin ajoutons aussi que les « portraitistes » de ce genre, oublient toujours quelqu'un : eux-mêmes, avec leurs erreurs, leurs frasques, leurs travers. Ce fut le cas pour *A contre-courant*. Connaître son propre « portrait » vu par d'autres, guérirait peut-être de brosser celui des autres. Comme l'affirme si bravement le Cercle Richemont de Vannes (*Breiz*, n° 143) : « Acceptons-nous tels que nous sommes. » Toute critique verbale ou écrite, c'est du temps et de l'argent gaspillés au grand plaisir de nos véritables ennemis, ceux de la Bretagne. A quand un portrait féroce de Debré, ou du préfet Vié ?

• **Alan GUEL, Un capitaine allemand.**

(Éditions Kelenn.)

C'est l'histoire extraordinaire d'un prisonnier breton de la guerre de 1914-1918. Il est considéré comme ayant disparu dans un trou d'eau au cours d'une tentative d'évasion. En fait, il a réussi à s'échapper et à vivre en Allemagne comme un véritable Allemand. La Seconde Guerre mondiale l'amène en Bretagne dans l'armée d'occupation avec le grade de capitaine. Il retrouve sa femme, puis son fils, qui se refusent à le reconnaître.

L'attrait de ce récit réside surtout dans l'inexprimé entre deux situations, entre deux échanges de paroles. Il laisse ainsi le soin au lecteur d'apporter sa contribution personnelle aux liaisons nécessaires. Propos formulés à autrui et propos intérieurs sont intimement mêlés dans une langue sobre et poétique à la fois. On retrouve cette pudeur du langage, cette expression à demi-mots qui caractérisent le comportement du Breton, surtout des campagnes, dont le *Grand Valet*, de P.-J. Hélias nous fournit l'exemple. Alan Guel s'est soucié, en nationaliste fervent, fort de sa connaissance de notre littérature classique, fort d'une vie profondément enracinée dans le terroir, de plier la langue française aux exigences de l'âme bretonne. Cela donne une œuvre hors du commun et entraîne une méditation sur la haine « patriotique » plus puissante que les liens charnels.

• **Annuaire de la Presse parallèle (l'Hespéride).**

Il offre le répertoire d'une grande variété de périodiques, revues, bulletins (plus de 200 titres), édités en France et non diffusés en librairie pour la plupart. Prix : 3 F à « La Septième Aurore », B.P. 253-01, Paris R.P. (C.C.P. 1159-08).

• **Armand LE CALVEZ, Un cas de bilinguisme : le Pays de Galles**

(C.C.P. Revue *Skol*, Crec'h-Avel, 22-Lannion — Rennes 1911-06.)

L'auteur nous livre une abondante information que l'on ne trouvera dans aucun ouvrage écrit en français. L'historien en fera son profit autant que l'éducateur. (L. Fleuriot.)

A. R.



KELEIER -- KELEIER -- KELEIER -- KELEIER

TIEGEZHIOU NEVEZ

— M. Jacques QUATREBCEUFS, directeur de la *Bretagne réelle* et fidèle ami du Gorsedd, et Madame, née Yvonne SCAEROU, nous font part de leur mariage qui a eu lieu à Rennes, le 2 janvier dans la plus stricte intimité.

— M. Jean-Claude LUCAS, également fidèle ami de notre Confrérie, nous fait connaître son mariage avec Mlle Nicole GROLLIER, à Nantes, le 19 décembre 1969. Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

AET D'AN ANAON

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Mme Aline BRANCHU, mère de nos deux excellents confrères, MM. Rogatien et Antoine BRANCHU. Les obsèques ont eu lieu le 2 décembre à Nantes.

Que M. BRANCHU père, nos amis et toute la famille veuillent bien accepter ici l'expression de nos sincères condoléances.

— M. et Mme Pol BRIAND-KERJEAN, membres dévoués de notre Gorsedd, ont eu la douleur de perdre leur mère, Mme Veuve BRIAND, dont les obsèques ont été célébrées à Nantes, le 19 décembre dernier.

Toute notre fraternelle sympathie en ces douloureuses circonstances.

— Mantret omp bet o klevout marv hor c'heneil Yann GERLANN, e Montroulez, d'ar 16vet a viz Kerzu. Ezel eus hor Breuriez e-pad ur mare, ne oa ket mui gwelet ganeomp, nemet ur wech, e Roazhon, pa voe savet un eil vodadenn e-keñver al "Lizher-diazezh", d'an 8 a viz Mae 1968. Nevez-dimezet adarre, aet e oa kuit diouzh Pariz evit mont d'e vro c'henedik. Koumanantet e oa d'hor c'helaouenn a zalc'he al liamm etrezañ ha ni. Re ziwzhat eo deut kelou e varv betek ennomp ha keuz hon eus bet da vezafi pell pa voe kaset e gorf d'an douar. Chom a raio evor hor c'heneil en hon touez ha komzet e vo diwar e benn evel ur brogarour hag ur stourmer divrall.

GORSETH KERNOW - NEWODHOW AN ORSETH

There is, in this "newsletter", a report about the open Gorsedd at LISKEARD and about the closed Gorsedd at TRURO. Meetings were arranged this winter with representatives of the teaching profession with a view to arousing their greater interest in "Cornish things". The Council have conveyed to the Chairman of the Cornwall County their unanimous decision that as Cornwall is one cultural and historic entity, it is **strongly** against the transference of any territory to an administrative authority outside of Cornwall. Talek, Druid of the Breton Gorsedd, received the thanks of all for his republishings of the caradar's work : « The story of the Cornish Language. » Here the important dates in 1970 : January 30th, Consel an Orseth, TRURO ; March 21st & 22nd, Gorsedd week-end at FALMOUTH ; May 15th to 23rd, Cornish Language Board Examinations ; September 5th & 6th, open Gorsedd at PERRAN ROUND. Our best wishes of good success to M. G. PAULEY-WHITE, the venerable Grand Bard, to Mr. POOL, and Mr. RETALLACK-HOOPER and to all our friends, unmentioned here.

ACTIVITÉS DE LA DÉLÉGATION DE PARIS ET RÉGION

Nos confrères de la région parisienne déploient d'inlassables efforts afin de consolider l'influence du Gorsedd. Une relance des membres de notre Gorsedd, des abonnés de notre revue et des sympathisants a été effectuée. Un bureau a été constitué avec, comme président d'honneur : M. A. SANSEAU ; président

en exercice : M. F. TERS ; secrétaire : Mlle J. DELASSAIRE ; trésorier : M. P. BRIAND ; membre : M. Y. MAZÉ.

Une permanence est tenue régulièrement au café "Triadou", 80, boulevard Haussmann, Paris (8^e), tous les vendredis, à partir de 18 h 30.

La cérémonie traditionnelle du souvenir réunissait nos amis, le 22 mars dernier, sur la tombe du Grand-Druide LEMENIG. Une pierre de granit, ramenée d'Erdeven par la bardesse Y. NICOL, et figurant un petit menhir, avait été scellée. Recouverte d'un drapeau breton et décorée de bruyère, elle fut présentée solennellement par le président, M. TERS, qui rappela dans une allocution documentée, la vie et l'œuvre de notre regretté Maître.

Un exemple qui mérite d'être imité par toutes les grandes villes de Bretagne. Qu'attendent Errest, Rennes et Saint-Brieuc ? En tout cas, félicitations à la dévouée équipe de nos amis parisiens.

ACTIVITÉS DE LA DÉLÉGATION NANTAISE

Moins structurée que la délégation parisienne, la délégation nantaise reste cependant partout présente (enseignement de la langue, épreuves culturelles, etc.). C'est ainsi que, sous l'impulsion du druide KALONDAN, un comité d'organisation a été créé en vue de célébrer le 250^e anniversaire de l'exécution de PONTCALLEC et de ses compagnons, sur la place du Bouffay. A l'insu de notre ami, M. André MORICE, le sénateur-maire, des pressions ont été exercées pour réduire les manifestations à leur plus simple expression (réponse formulée à la dernière minute à nos demandes d'autorisation, interdiction de défilé et de se rassembler, sauf au Château, silence d'une certaine presse dite libre). Malgré une assistance réduite, la fidélité bretonne s'est fermement imposée et compte bien trouver de nouvelles occasions de s'affirmer. Une maquette de la plaque qui sera apposée sur le lieu du martyre des quatre gentilshommes fut exposée. Elle est due au talent du sculpteur, M. R. TULLOU, à qui il faut rendre hommage.

HOR MIGNONED ALL

M. H. GUETTARD, architecte honoraire et ingénieur I.C.F., a donné récemment une conférence à Carnac, sur le thème « Origine solaire du calendrier et des mesures à Carnac ». D'autres exposés sur les alignements sont prévus. Nos vœux accompagnent notre confrère.

Le diplôme et la médaille d'argent de la Ville de Paris ont été décernés au druide MILBEO, qui a été également nommé dans l'ordre national du Mérite par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, pour services rendus à l'association des Artistes bretons. Nos vives félicitations.

DASTUMADENNOU HA KELAOUENNOU

Kavout a reor amañ da heul an dastumadennoù hag ar c'helaouennoù kaset d'ar C'hoursez, abaoe ar 15^{vet} a viz Kerzu betek an 30 a viz Meurzh :

- **Breiz.** Le magazine sans lequel la jeunesse bretonne serait terriblement dépourvue.
- **Le Peuple breton.** Faire comprendre aux Bretons leur attitude de colonisés.
- **Keltia.** Nous recommandons la lecture attentive de « Les initiations et l'Initiation » de notre confrère Mab GOVANNON, dans le numéro 33 de cette revue.
- **Douar Breiz.** Un utile service de presse-information.
- **Armor.** Un magazine illustré de belle présentation qu'il faut absolument soutenir.
- **France et Progrès.** Organe de combat de l'Association pour le fédéralisme et le progrès social.

KELEIER — KELEIER — KELEIER — KELEIER — KEL

- **La Bretagne réelle.** Une lutte incessante contre la haine qui étouffe l'intelligence des « bretonnistes », ceux à qui l'on doit refuser le nom de « patriotes ».
- **Expansion.** Revue luxueuse d'économie et de culture, éditée à Avignon, sous la direction de notre ami, M. Serge LIÉGEARD, fédéraliste convaincu.
- **Sav Breizh.** Organe de combat contre le capitalisme afin de remettre les destinées du peuple breton entre ses propres mains.
- **Le Soc.** Trait d'union des amis du Cénacle.
- **Enbata.** Journal politique bilingue de nos amis basques, avec cette question que nous posons avec eux : « Paris va-t-il cesser de dévorer la province ? »
- **Hin Heilaga Normanniska Kirkja.** Odinisme et nationalisme réunis pour une libération de la Normandie.
- **Bulletin mensuel des prévisions météorologiques et cosmiques.**
- **Vent d'Ouest.** Mensuel d'information du Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest.
- **An Lef Kernewek.** Keleier en ur yezh tost ouzh hon hini.
- **La Bretagne immobilière.** Revue qui se fait l'écho, objectivement et sans complexe, de tout ce qui marque la personnalité bretonne.
- **Le Monde libertaire.** Une plus juste compréhension de nos combats respectifs doit ressortir de cet échange amical.
- **Lecture et Tradition.** Bulletin littéraire contre-révolutionnaire.
- **Ar Bed Keltiek.** Kelaouenn viziek roneoskrivet brav hag a ra enor d'hor yezh.
- **L'Hespéride.** La Renaissance celtique conduira au tombeau le moyen âge marxiste.
- **Bretagne-Action.** Pour vaincre, nous avons besoin d'un ensemble doctrinal suffisamment élaboré pour répondre aux défis que lance le XXI^e siècle.
- **An Teodeg.** Un dossier important sur Camille LE MERCIER D'ERM.
- **La Nation bretonne.** Périodique politique, satirique et culturel avec la collaboration des meilleures plumes bretonnes.
- **L'Intersyndicaliste.** Eulletin bimensuel des groupes de salariés pour une économie distributive, et rédigé par des Nazairiens.
- **Histoire des Bretons.** Sa publication est suspendue. Un avertissement pour nos compatriotes qui ne se livrent pas à une étude approfondie du marché avant de se lancer.
- **Facettes.** Lien des curieux, chercheurs, collectionneurs qui s'interrogent et se répondent sur tous les sujets.
- **Kannadig Ker-Vreizh.** Ul lec'h ledan d'ar c'hoariva brezhonek dre « Un den a netra » displeget gant an Ao L. ANDOUARD.
- **Emsav.** Echu eo ar prantad entroadur, deuet eo mare an eztrroadur. Hiviziken e vez darempredoù pep hini gant ar boblañs da gantañ...
- **Celtic News.** Information from our Celtic countries.
- **New Cornwall.** Cornish people will not accept the transfer of any part of Cornwall to any non-Cornish local authority.
- **Ar Falz.** Une étude sur Emile MASSON et le mouvement socialiste.
- **Les Quatre Vérités.** Symboles et Mystères de la Noël à l'An Nouveau.
- **An Nerzh.** Tamm ha tamm e tle ar brezhoneg dont da gemerout al lec'h pennañ.
- **Jeune Révolution.** Non à la démo-ploutocratie, non à la centralisation étouffante.
- **L'Avenir de la Bretagne.** L'opinion n'entend plus les discours ordinaires. Il faut presque lui crever le tympan.

- **Pobl Vreiz.** Displegañ a ra e brezhoneg ar stourm davet ar sokialouriezh.
- **Imbourc'h.** Un fazi e vefe empennañ en em gemmesk an Emsav gant ar Stad adal bremañ. N'eus stad ebet e-lec'h n'eus galloud ebet.

VERS UN INSTITUT DE BRETAGNE

Le comité provisoire de direction, chargé par les « Etats généraux de la culture bretonne » de Guidel d'étudier la création d'un institut de Bretagne, s'est réuni, conformément à sa mission, le 28 décembre 1969, à Mûr-de-Bretagne.

Un projet de statuts, présenté par Y. BREKILIEN, a été analysé point par point et amendé, dans le cadre d'une association selon la loi du 1^{er} juillet 1901. Une majorité s'est dégagée au sein du comité en vue d'étudier une seconde formule, type « fondation ». La solution la plus conforme aux réalités et aux intérêts de la Bretagne sera adressée à toutes les sociétés et publications **strictement** bretonnes qui seront invitées à procéder à son examen.

Des démarches personnelles sont présentement effectuées auprès des présidents des principales organisations dans le but de déterminer les conditions de leur participation à l'œuvre entreprise dans le respect de leur indépendance et de leurs convictions.

Le principe d'une deuxième session des « Etats généraux de la culture bretonne » est confirmé.

UNVANIEZH KOATKEV

Les cérémonies du 26^e Dalc'h Sonj se sont déroulées le lundi de Pâques, à Skrignac. La sauvegarde de la maison « Bretagne » passe au-dessus des options politiques et religieuses, c'est pourquoi ceux qui sont morts pour elle ne doivent pas être accaparés ni par les uns, ni par les autres. Ils appartiennent à TOUS les Bretons. Les pays voisins, sans doute plus évolués, nous en donnent l'exemple. Il est donc du devoir de TOUS d'être représentés, mais aussi de ne pas subir ce qui n'est pas leurs convictions. Des rassemblements de ce genre sont des tests de notre force aussi bien pour nous-mêmes que pour ceux qui nous observent.

ASSOCIATION BRETAGNE-IRLANDE

Elle regroupe des dirigeants économiques et des élus, mais elle convie aussi toutes les personnes intéressées par ce mouvement d'amitiés celtiques. Le secrétariat est assuré par M. LE CORNEC, directeur des Presses universitaires de Bretagne. Ecrire : 10, rue Vicairie, 22 - Saint-Brieuc.

KENSTRIVADEG TRESAÑ 1970

Organisé par « Emgleo an Tiegezhioù » et « Rénovation bretonne », ce concours de dessin 1970 est doté de nombreux prix. Il s'adresse à vos enfants. Inscrivez-les à « Emgleo an Tiegezhioù », 30, place des Lices, 35 - Rennes. Vous avez là une excellente occasion de les distraire et de parfaire leur éducation bretonne.

KOUN BREIZH

Pour retrouver la forme élégante et soignée de la revue **Skoed**, organe du « Souvenir breton », soutenez cette association par votre adhésion et vos dons à : M. Michel DUVAL, C.C.P. 2394-92 Rennes

SKINGOMZ HA SKINWEL

Piv a roio e anv evit nac'h paeañ ar skodenn, pe da vihanañ ul lodenn (ha na vefe nemet 1 santim), keit ha ne vo ket bet roet dimp an 30 vunutenn vrezhoneg sizhuniek skinwel ? Skrivañ : 1B bis, rue Duguay-Trouin, 22 - St-Erieuc. Kenskriverion e brezhoneg a zo goulennet ivez.

LES CÉRÉMONIES DU GORSEDD

- Les dates fixées pour 1970 sont, pour les trois pays brittoniques :
 - Gorsedd gallois, du 3 au 5 août, à Ammanford.
 - Gorsedd cornique, les 5 et 6 septembre, à Perran Round.
 - Goursez breton, les 15 et 16 août, à Guidel.
 - Nos amis sont priés de prendre, dès maintenant, les dispositions nécessaires.
- Keleier aozet gant A. R.**

ABONNEMENTS ET COTISATIONS :

Abonnement ordinaire, 10 F. — Abonnement de soutien, 15 F. — Cotisation ordinaire, 20 F. — Cotisation de soutien, 30 F. — Bienfaiteurs à partir de 50 F.

Nos confrères n'ont que leur cotisation à payer naturellement. Toute cotisation ou tout abonnement versé compte à partir du 1^{er} janvier de l'année en cours. (C.C.P. "Gorsedd" 1907-81 Nantes.)

LEVRIOU E GWERZH E TI AR C'HOURSEZ :

Compte rendu de la visite des Gallois en 1947	2,00 F
François Vallée, par Roh-Vur	3,00 F
Supplément au Dictionnaire français-breton de Vallée	10,00 F
Anciens numéros d' An Tribann , chacun	1,50 F
Grammaire française et Grammaire bretonne (étude de 20 pages), par F. Vallée et R. Le Roux	1,00 F
Notes de Grammaire bretonne, par F. Vallée	1,00 F
Lidoù Meur Goursez Breizh	3,00 F
Numéros anciens, nouvelle présentation	3,00 F
Taldir	3,00 F
Sang d'Occident , par Le Mercier d'Erm	5,00 F
Bretagne et Germanie , par Le Mercier d'Erm	2,00 F
Le Testament des Druides , par E. Coarer-Kalondan	3,30 F

Adressez vos commandes à :

M. Charles FORGET
1, avenue du Petit-Doyenné, 44 - Nantes.

LINARMOR

15, RUE DES FOSSÉS
RENNES - ☎ (99) 30.44.97

(Ouvert tous les jours de 4 à 20 h ; samedis de 4 à 12 h)
TOUTES COMPOSITIONS EN BRETON ET EN
LANGUES ÉTRANGÈRES — REVUES, THÈSES
TABLEAUTAGES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES



